



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Béthune

Extrait du registre des délibérations
De la commune de SAILLY SUR LA LYS
Séance du 02 juillet 2026

Date de la convocation : 22 juin 2026

Date d'affichage : 22 juin 2026

L'an 2026 le jeudi 02 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAILLY sur la Lys, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son lieu habituel, la salle des Mariages de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre-Luc RAVET, Maire.

Étaient Présents : M. RAVET Pierre-Luc - Mme BLONDEL Marie-Christine - Mme CALDI Christine - Mme CHEVALIER Bernadette - M. COUSIN Franck - M. DEWILDE Patrick - M. DUPONT Bruno - Mme GAUDEFRY Laëtitia - Mme HERDIN Andrée - M. KNOCKAERT Vincent - M. LEFEBVRE François - M. LEIGNEL David - Mme MASSELUS Kelly - M. RIZKI Abdelhamid - Mme RUCKEBUSCH Geneviève - Mme RYCKEBUSCH Cécile - Mme TANGHE Sophie - M. TEMPERMAN Jean-Luc - M. TRIUX CHEMIN Sébastien.

Absent(s) ayant donné procuration : Mme BOUNOUA Rachida a donné sa procuration au profit de Mme HERDIN Andrée - M COLLET Olivier a donné sa procuration au profit de M DUPONT Bruno - M. COTE Alexandre a donné sa procuration au profit de M LEFEBVRE François - Mme DESROUSSEAU Anaïs a donné sa procuration au profit de M TRIUX CHEMIN Sébastien - Mme MARTEAU Martine a donné sa procuration au profit de Mme BLONDEL Marie-Christine - Mme RICBOURG Adeline a donné sa procuration au profit de Mme MASSELUS Kelly - M VERMERSCH Olivier a donné sa procuration au profit de M LEIGNEL David.

Absent(s) : M BARBAUX Maxime.

Secrétaire de séance :

A été nommé secrétaire : Madame Laëtitia GAUDEFRY

Nombre de membres du Conseil municipal : 27

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres votants : 26

Délibération n° 2026 – 35

Objet : Tableau des effectifs – création, suppression de postes – mise à jour 2026

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires applicables à la fonction publique territoriale ;

Considérant qu'il revient à l'assemblée délibérante de créer les emplois budgétaires de la collectivité en précisant le ou les grades associés à cet emploi ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre à jour régulièrement le tableau des effectifs de la collectivité afin de tenir compte des missions confiées aux services, d'ouvrir les possibilités de recrutement et de permettre l'évolution des carrières des agents en poste ;

Vu la délibération n°2021-12 du 08 avril 2021 portant sur le tableau des effectifs suppressions et créations de postes ;

Considérant que depuis la délibération n°2021-12 du 08 avril 2021, la collectivité a créé régulièrement des postes à cet effet, et qu'il s'avère nécessaire de supprimer un certain nombre de postes laissés vacants, afin que le tableau des effectifs reflète la réalité des postes dans la collectivité ;

Considérant qu'il convient néanmoins de laisser ouverts voire de créer un certain nombre des postes, afin de permettre les évolutions de carrières des agents et les éventuels recrutements ;

Considérant que la collectivité prend en compte les départs en retraite à court terme ce qui laissera des postes ouverts vacants tel que :

- 1 poste agent de maîtrise TC
- 1 poste adjoint d'animation 20h
- 1 poste technicien principal de 1ère classe TC
- 1 poste d'adjoint administratif TC

Vu l'avis du Comité technique en date du 28/05/2026 ;

Ceci exposé, le conseil municipal :

1) Décide de supprimer :

- Dans la filière administrative :
 - o 2 postes d'adjoint administratif à temps complet
- Dans la filière technique :
 - o 1 poste d'ingénieur principal à temps complet
 - o 1 poste d'ingénieur à temps complet
 - o 1 poste technicien principal de 1ère classe
 - o 2 postes d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet
 - o 1 poste adjoint technique 20h
- Dans la filière sociale :
 - o 2 postes ATSEM principal de 2ème classe à temps complet
- Dans la filière animation :
 - o 1 poste animateur à temps complet

2) Décide de créer :

- Dans la filière administrative :
 - 2 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
 - 2 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Dans la filière technique :
 - 1 poste de technicien à temps complet
 - 2 postes d'adjoint technique à temps complet
- Dans la filière animation :
 - 1 poste animateur principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - 2 postes d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet
 - 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - 1 poste d'adjoint d'animation à temps complet

3) Établit le tableau des effectifs comme suit à compter du 02/07/2026 :

Filière	Postes	Pourvus	Vacants
Administrative	Attaché Principal TC	1	1
	Attaché TC	1	1
	Rédacteur TC	0	1
	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe TC	1	2
	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe TC	6	2
	Adjoint administratif TC	3	2
	Adjoint administratif TNC 20h	0	1
Technique	Technicien principal de 1 ^{ère} classe TC	1	0
	Technicien TC	0	1
	Agent de maîtrise principal TC	1	1
	Agent de maîtrise TC	2	1
	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe TC	1	2
	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe TC	4	3
	Adjoint technique TC	6	2
	Adjoint technique TNC 25H	1	0
	Adjoint technique TNC 20H	1	2

Sportive	Educateur des APS principal de 1 ^{ère} classe TC	1	0
Sociale	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe TC	2	0
Animation	Animateur principal de 2 ^{ème} classe TC	0	2
	Animateur TC	3	1
	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ème} classe TC	0	2
	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe TC	1	2
	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe TNC 28H	1	0
	Adjoint d'animation TC	0	2
	Adjoint d'animation TNC 30H	1	0
	Adjoint d'animation TNC 28H	1	0
	Adjoint d'animation TNC 25H	1	0
	Adjoint d'animation TNC 20H	1	0
	Adjoint d'animation TNC 16H15	4	0
	Adjoint d'animation TNC 15H	0	2
Culturelle	Adjoint du patrimoine TNC 20H	0	1
	Adjoint du patrimoine TC	1	0
	Assistant de conservation du patrimoine TC	0	1
Emploi fonctionnel 1)	Directeur général des services TC	1	0

A l'unanimité

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Mention exécutoire : oui

Ainsi fait et délibéré en séance,
 Les, jour, mois et an que dessus.
 Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire,
 Pierre-Luc RAVET